

Québec, le 9 mai 2014.

Madame Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Mandat portant sur les enjeux liés à l'exploration et
l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des
basses-terres du Saint-Laurent**

**Réponse à la question complémentaire du 7 mai 2014
(DQ7, n°1)**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique sur le projet mentionné en objet, la commission du BAPE a soumis une question au ministère des Finances. La question soumise est reprise plus bas et la réponse du ministère suit.

Question 1

Le consortium Genivar/Groupe Ageco/Jean-Thomas Bernard, dans son « Analyse avantages-coûts de la pertinence socio-économique de l'exploitation du gaz de schiste au Québec », a choisi de considérer uniquement « l'augmentation du salaire par rapport à celui de réserve ». Le consortium a donc fait l'hypothèse qu'il n'y aurait pas de création nette d'emplois associée à l'exploitation des gaz de schiste au Québec.

Par ailleurs, lors de la présentation de M. Jean-Thomas Bernard, dans le cadre des audiences publiques du BAPE, le 16 avril 2014, M. Daniel Floréa, représentant votre ministère, a indiqué qu'il avait du mal à croire que l'exploitation du gaz de schiste n'amènerait pas une création nette d'emplois au Québec. Pourriez-vous élaborer un peu plus sur les éléments qui vous portent à croire que l'exploitation du gaz de schiste devrait entraîner une création nette d'emplois? Seriez-vous en mesure d'évaluer

quelle proportion des 11 000 emplois créés ou soutenus, selon votre estimation, correspondrait de fait à une création nette d'emplois?

Réponse

Un modèle entrées-sorties, comme le modèle intersectoriel de l'Institut de la Statistique du Québec utilisé par le MFQ pour simuler l'impact de l'exploration et l'exploitation de la filière du gaz de schiste, compte les emplois *créés ou soutenus*. Le modèle ne permet pas de distinguer entre ces deux catégories d'emplois.

Le développement d'une nouvelle industrie, ou une augmentation importante de l'investissement dans une industrie déjà existante, aura un impact sur le marché du travail par le biais de deux principaux canaux, soit la création d'emplois et la hausse des salaires.

Dans un environnement où le marché du travail est proche du plein emploi, une demande additionnelle de travailleurs dans un secteur sera davantage comblée par un déplacement de travailleurs entre employeurs et par une hausse des salaires. Par opposition, dans un contexte où le marché du travail se situe loin du plein emploi, par exemple un marché où le taux de chômage est élevé, le résultat est plutôt une création nette d'emplois.

Au Québec, le taux de chômage était à 7,6 % en avril 2014, loin du niveau de 6,9 % atteint en juin 2007, avant la récession. Au Canada, le taux de chômage était de 6,9 % en avril 2014, alors qu'en Alberta, il était de 4,7 %. Il y a donc au Québec une marge inutilisée au niveau du bassin de travailleurs potentiels, qui pourraient profiter du développement d'une nouvelle industrie. Dans ce contexte, il y a donc lieu de penser que la création nette d'emplois serait élevée en proportion des 11 000 emplois créés ou soutenus qui ont été estimés.

J'espère que cette réponse clarifie votre interrogation à ce sujet. Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



DANIEL FLORÉA